

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lonvia Avenir Small Cap Europe, un compartiment de Lonvia

Catégorie d'actions : Retail (EUR) (Capitalisation) LU2240057096

Ce Fonds est un fonds de droit luxembourgeois de la SICAV Lonvia

Ce Fonds est géré par Lonvia Capital

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à surperformer l'indice MSCI Europe Micro Cap net reinvested (Indice de référence) par le biais d'une sélection de sociétés de petite et moyenne capitalisation dont le modèle économique est considéré comme durable et générant de la valeur dans une optique d'investissement à long terme, qui se distingue par leur politique sociale et environnementale et la qualité de leur gouvernance, et dont l'activité vise à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Le Fonds est géré activement et utilise l'Indice de référence à des fins de comparaison et de calcul de la commission de performance. Aucune restriction ne s'applique quant à la mesure dans laquelle le portefeuille du Fonds peut s'écarter de celui de l'Indice de référence.

L'objectif du Fonds est associé à une approche extra-financière fondée sur (i) l'inclusion de critères de risque de RSE dans le processus de sélection et d'analyse des titres, et (ii) l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux de chaque société en rapport avec les ODD. Le Fonds vise un investissement durable tel que défini à l'article 9 du règlement SFDR.

Le Fonds investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de petite et moyenne capitalisation ayant leur siège social dans des pays de l'Union européenne ou dans des pays de l'Espace économique européen et ayant conclu une convention fiscale avec la France.

Les sociétés ciblées respecteront les critères d'éligibilité du Plan d'épargne en actions dédié aux Petites et Moyennes Entreprises (PEA-PME), le plan d'épargne en actions destiné aux PME ouvert aux investisseurs fiscalement domiciliés en France. Ces critères d'éligibilité sont les suivants : (i) moins de 5 000 salariés, (ii) un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard EUR ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards EUR, et (iii) les actions de la société sont admises aux négociations sur un marché réglementé et sa capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard EUR, ou étaient admises aux négociations sur un tel marché à la clôture d'un au moins des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société considérée. Le respect de ces critères est évalué lorsque le Fonds investit dans les actions concernées.

L'univers d'investissement se compose principalement d'actions émises par des sociétés de petite capitalisation, néanmoins la société de gestion peut, à son entière discrétion, investir dans des actions émises par des sociétés de grande capitalisation. Le Fonds peut également investir dans des parts d'organismes de placement collectif (OPC) ouverts (y compris des ETF et des fonds indiciels) à hauteur maximale de 10 % de ses actifs nets. Le Fonds peut également détenir, à titre accessoire, des liquidités et quasi liquidités.

L'approche de l'équipe de gestion est fondée sur la conviction que les sociétés qui intègrent des questions de développement durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme. À cette fin, par le biais d'une approche « best-in-universe », la mise en œuvre de la stratégie du Fonds consiste à sélectionner des sociétés qui (i) respectent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance mesurés en termes de notation ESG, y compris des thèmes tels que l'impact environnemental et social des produits et services, le respect des droits de l'homme, la chaîne d'approvisionnement et la santé et la sécurité des employés, l'utilisation des ressources et qui (ii) sont attrayantes du point de vue de leur contribution aux ODD. Les indicateurs de performance mesurables sont suivis par le gestionnaire, tels que le nombre de créations d'emplois, les dépenses en R&D et les émissions de carbone des scopes 1, 2 et 3. Au moins 90 % des titres du portefeuille ont obtenu une note de risque ESG de Sustainalytics et une note interne d'impact social et environnemental.

La mise en œuvre de la stratégie du Fonds repose sur les principes suivants :

(i) un processus d'investissement privilégiant la sélection des titres sur la base de l'importance accordée aux visites sur site, à l'analyse des sociétés cibles et à l'utilisation d'un modèle interne de valorisation, et (ii) de fortes convictions qui se traduisent par un portefeuille concentré de sociétés

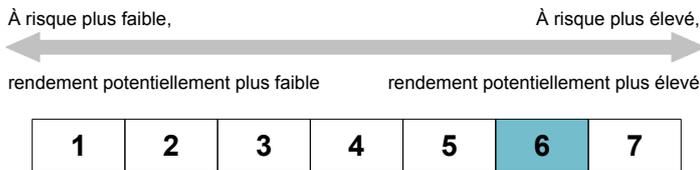
dont le modèle économique est considéré comme cohérent et durable. Le Fonds n'aura recours à aucune technique ou instrument relatif aux valeurs mobilières, ni à des instruments du marché monétaire, tels que les prêts de titres, les opérations de mise et de prise en pension, les opérations d'achat-revente ou de vente-rachat.

Les revenus de vos actions seront réinvestis de manière systématique.

Vous pouvez demander le remboursement de votre capital chaque jour, conformément aux conditions spécifiées dans le prospectus.

L'atteinte des objectifs du Fonds n'est pas garantie.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

En raison de l'insuffisance de données historiques, l'indicateur de risque intègre des données simulées sur la base d'un portefeuille de référence.

La Catégorie de risque 6 reflète des gains et/ou des pertes potentiels très élevés pour le portefeuille. Le Fonds relève principalement de cette catégorie du fait de ses investissements dans des actions du marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de celui-ci à conclure des transactions au moment et au prix souhaités. Cela peut être le résultat de chocs d'intensité et de gravité sans précédent, tels que, sans s'y limiter, les pandémies et les catastrophes naturelles.

Petite capitalisation : Le Fonds investit de manière significative dans des sociétés de petite taille, ce qui peut comporter un risque plus élevé puisque leurs cours peuvent être soumis à des fluctuations de marché plus importantes que celles des grandes sociétés.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds a recours à des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations du cours d'un actif sous-jacent, même mineures, pourraient entraîner des variations importantes du cours de l'instrument dérivé correspondant. Avec l'utilisation de produits dérivés de gré à gré, il existe un risque que la contrepartie aux transactions ne respecte pas totalement ou partiellement ses obligations contractuelles. Cela peut entraîner une perte financière pour le Fonds.

Risque de concentration : Dans la mesure où les investissements du Fonds sont concentrés dans un pays, un marché, un secteur ou une catégorie d'actifs en particulier, le Fonds peut être exposé à des pertes en raison d'événements défavorables affectant ce pays, ce marché, ce secteur ou cette catégorie d'actifs.

Investissements dans d'autres OPC/OPCVM : Un Fonds qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura aucun rôle actif dans la gestion au jour le jour des organismes de placement collectif dans lesquels il investit. En outre, un Fonds n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par tout organisme de placement collectif sous-jacent avant que ceux-ci ne soient faits. Par conséquent, les rendements d'un Fonds dépendront principalement de la performance de ces gestionnaires de fonds sous-jacents indépendants et pourraient être fortement et négativement influencés par une mauvaise performance.

Des informations complémentaires concernant les risques en général sont présentées dans la section « Facteurs de risque généraux » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Votre conseiller financier ou votre distributeur peuvent vous communiquer le montant des frais d'entrée et de sortie associés.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,59 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	2,51 % à la dernière clôture du Fonds
---------------------------	---------------------------------------

20 % par an de tout rendement réalisé par le Fonds qui dépasse la performance de l'Indice de référence, l'indice MSCI Europe Micro Cap (NR, EUR).

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des taux maxima. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Une commission de performance peut être versée à la société de gestion même en cas de performance négative durant la Période de cristallisation, telle que définie dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux sections correspondantes du prospectus, disponible sur le site www.lonviacapital.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme à barres ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 13 octobre 2020

Date de lancement de la catégorie d'actions : 21 octobre 2020

Devise de référence : euro

Indicateur de référence : Indice MSCI Europe Micro Cap (NR, EUR)

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Des exemplaires du prospectus, des rapports annuels et des dernières publications périodiques du Fonds sont disponibles gratuitement auprès de Lonvia Capital, Avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France, et sur le site www.lonviacapital.com. Ces documents sont disponibles en anglais.

Lonvia a constitué plusieurs compartiments différents. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour Lonvia dans son ensemble. Vous pouvez demander la conversion d'actions de ce Compartiment en actions d'autres compartiments de Lonvia. Des frais d'échange (le cas échéant) peuvent être facturés au titre d'une telle conversion. Pour plus d'informations sur la conversion de vos actions en actions d'autres compartiments, veuillez vous reporter à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

D'autres catégories d'actions sont disponibles pour ce compartiment – veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations. Veuillez noter que certaines catégories d'actions peuvent ne pas être enregistrées en vue de leur distribution dans votre juridiction.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse postale ci-dessus ou sur le site Internet www.lonviacapital.com.

La politique de rémunération est disponible dans le prospectus du Fonds à l'adresse <https://www.lonvia.com/fr/informations-reglementaires>. Des exemplaires imprimés sont disponibles gratuitement sur simple demande. Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée à Lonvia Capital.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter votre conseiller financier pour de plus amples informations sur le sujet.

La responsabilité de Lonvia Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Lonvia Capital est agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 31 janvier 2022.